

Pénurie de bitume : la filière de l'industrie routière alerte de nouveau les Pouvoirs Publics

Les entreprises de construction et de maintenance des infrastructures routières et des espaces publics rencontrent actuellement des difficultés d'approvisionnement en **bitume**, produit de base nécessaire à la fabrication des enrobés. Cette pénurie impacte, et impactera jusqu'à l'automne, la réalisation des chantiers routiers, de voiries et d'aménagements urbains.

Si la France possédait 12 raffineries en 2007, elles ne sont plus que 6 en 2019, mais ce parc est vieillissant, d'où des opérations de maintenance et des aléas techniques récurrents. Le dernier en date est la notification d'un nouveau cas de force majeure concernant une importante raffinerie française à compter du 16 juin pour une durée indéterminée.

Proche de nos frontières, la Belgique possédait 3 raffineries en 2016...aujourd'hui une seule ! En Allemagne, une grande raffinerie a cessé la production de bitume.

Cette situation qui n'est plus conjoncturelle mais **structurelle**, est très pénalisante pour nos entreprises. Amplifiée par la réduction des moyens de livraison, elle entraîne des arrêts ou des reports de chantiers et une absence de visibilité pour la programmation des chantiers à venir.

Après plusieurs années de crise de notre secteur, alors que la reprise est là, nos entreprises sont à nouveau fortement pénalisées et, en corollaire, le risque est réel d'entraver la bonne réhabilitation des réseaux routiers et urbains avant l'hiver.

La Profession a saisi le Ministère de l'Économie et des Finances, ainsi que le Ministère en charge des Transports pour les alerter et leur demander notamment :

- une intermédiation avec les donneurs d'ordre publics pour obtenir une adaptation des **délais de réalisation des chantiers**, nos entreprises qui dépendent à 70 % de la commande publique étant confrontées à une situation de force majeure.
- une **intermédiation** entre les entreprises adhérentes à Routes de France et les instances représentatives des fournisseurs de bitume et des transporteurs.
- L'exonération pour les entreprises de toutes les conséquences juridiques et financières liées à cet état de fait.

*Routes de France rassemble les entreprises qui réalisent les travaux liés à la construction et à l'entretien des infrastructures de mobilité et à leurs aménagements, sur tous les points du territoire.
L'Industrie Routière Française représente 160 000 emplois directs et indirects.*

Contacts :

www.routesdefrance.com – Tél. 01 44 13 32 90 – pierre.dethe@routesdefrance.com – Twitter : [Routesdefrance](https://twitter.com/Routesdefrance)